

Germaine Necker

RÉFLEXIONS SUR LE PROCÈS DE LA REINE



Éditions du Boucher

CONTRAT DE LICENCE — ÉDITIONS DU BOUCHER

Le fichier PDF qui vous est proposé à titre gratuit est protégé par les lois sur les copyrights & reste la propriété de la SARL Le Boucher Éditeur. Le fichier PDF est dénommé « livre numérique » dans les paragraphes qui suivent.

Vous êtes autorisé :

— à utiliser le livre numérique à des fins personnelles, à diffuser le livre numérique sur un réseau, sur une ligne téléphonique ou par tout autre moyen électronique.

Vous ne pouvez en aucun cas :

— vendre ou diffuser des copies de tout ou partie du livre numérique, exploiter tout ou partie du livre numérique dans un but commercial ;

— modifier les codes sources ou créer un produit dérivé du livre numérique.

© 2002 — Éditions du Boucher
16, rue Rochebrune 75011 Paris
site internet : www.leboucher.com
courriel : contacts@leboucher.com
téléphone & télécopie : (33) (0)1 47 00 02 15
conception & réalisation : Georges Collet
en couverture : *Le 16 octobre 1793* (détail), Monnet
& Helmann, coll. G. Collet (droits réservés)
ISBN : 2-84824-021-0



Avertissement

Mon nom, ne pouvant être utile, doit rester inconnu ; mais, pour affirmer l'impartialité de cet écrit, j'ai besoin de dire que, parmi les femmes appelées à voir la reine, je suis une de celles qui ont eu avec cette princesse le moins de relations personnelles ; ces réflexions méritent donc la confiance de tous les cœurs sensibles, puisqu'elles ne sont inspirées que par les mouvements dont ils sont tous animés.

Mon projet n'est point de défendre la reine comme un jurisconsulte; j'ignore de quelle loi l'on peut se servir pour l'atteindre, et ses juges eux-mêmes ne s'essaieront pas à nous l'apprendre; ce qu'ils appellent l'opinion, ce qu'ils croient la politique, sera leur motif et leur but. Les mots de *plaidoyer*, de *preuve*, de *jugement*, sont une langue convenue entre le peuple et ses chefs; et c'est à d'autres signes qu'on peut présager le sort de cette illustre infortunée. Je vais donc seulement parler à l'opinion, analyser la politique, raconter ce que j'ai vu, ce que je sais de la reine, et représenter les suites affreuses qu'aurait sa condamnation. Ô vous, femmes de tous les pays, de toutes les classes de la société, écoutez-moi avec l'émotion que j'éprouve! la destinée de Marie-Antoinette renferme tout ce qui peut toucher votre cœur si vous êtes heureuses, elle l'a été; si vous souffrez, depuis un an, depuis plus longtemps encore toutes les peines de la vie ont déchiré son cœur; si vous êtes sensibles, si vous êtes mères, elle a aimé de toutes les puissances de l'âme, et l'existence a pour elle encore le prix qu'elle conserve, tant qu'il peut nous rester des objets qui nous sont chers. Je ne veux attaquer ni justifier aucun parti politique, je craindrais de distraire ou d'éloigner un seul intérêt de l'auguste personne que je vais défendre : républicains, constitutionnels, aristocrates, si vous avez connu le malheur, si vous avez eu le besoin de la pitié, si l'avenir offre à votre pensée une crainte quelconque, réunissez-vous tous pour la sauver. Quoi! la mort terminerait une si longue agonie! quoi! le sort d'une créature

humaine pourrait aller si loin en infortune ! Ah ! repoussons tous le don de la vie, n'existons plus dans un monde où de telles chances errent sur la destinée ! Mais je dois contenir la profonde tristesse qui m'accable ; je ne voudrais que pleurer, et cependant il faut raisonner, discuter un sujet qui bouleverse l'âme à chaque instant.

La calomnie s'est attachée à poursuivre la reine, même avant cette époque où l'esprit de parti a fait disparaître la vérité de la terre. Une triste et simple raison en est la cause, c'est qu'elle était la plus heureuse des femmes. Marie-Antoinette la plus heureuse ! hélas ! tel fut son sort, et le destin de l'homme est maintenant si déplorable, que le spectacle d'une éclatante prospérité n'est plus guère qu'un présage funeste. Combien de fois n'ai-je pas entendu raconter l'arrivée en France de la fille de Marie-Thérèse, jeune, belle, réunissant à la fois la grâce et la dignité, telle que dans ce temps on se serait imaginé la reine des Français ! imposante et douce, elle pouvait se permettre tout ce que sa bonté lui inspirait, sans jamais rien faire perdre à la majesté du rang qu'on exigeait d'elle alors de respecter. L'ivresse des Français en la voyant fut inexprimable ; le peuple la reçut, non seulement comme une reine adorée, mais il semblait aussi qu'il lui savait gré d'être charmante, et que ses attraits enchanteurs agissaient sur la multitude comme sur la cour qui l'entourait. Il n'y a pas cinq ans encore, et alors toute sa vie politique, tout ce qui lui a mérité l'amour ou la haine avait eu lieu, il n'y a pas cinq ans, et j'ai vu tout Paris se précipiter sur ses pas avec transport : ces mêmes routes qu'on lui fait parcourir de supplice en supplice étaient jonchées de fleurs sur son passage ; elle doit reconnaître les mêmes traits qui l'ont accueillie, les mêmes voix qui s'élevaient au ciel en l'implorant pour elle. Et depuis ce temps qu'est-il arrivé ? Son courage et son malheur. Cet enthousiasme dont le souvenir ajoute à l'amertume de sa destinée, cet enthousiasme dont le souvenir aussi doit inquiéter les Français et les rendre douteux de leurs nouveaux jugements, on le récuse aujourd'hui comme une erreur ; mais il est pourtant vrai que personne ne diffère autant qu'elle de la réputation que ses ennemis ont tenté de lui donner ; on n'a pas même cherché la vraisemblance dans le mensonge, tant on a compté sur l'envie qui sait si bien répondre à l'affreuse attente des calomniateurs.

La reine ne s'est d'abord occupée des affaires que pour accomplir quelques actes de bienfaisance ou de générosité; on a quelquefois trouvé qu'elle était trop facile pour les uns et pour les autres; et cette femme, si courageuse en présence de la mort, a pu être accusée de faiblesse quand le malheur ou l'amitié désiraient de se servir d'elle; mais en parcourant les registres des finances, l'on peut voir que ses dons même ne se sont élevés qu'à la somme la plus modérée, et il faut bien égarer le peuple pour parvenir à lui persuader que les impôts dont il était surchargé avaient pour cause des dépenses qui ne s'élevaient pas cependant au quart de la liste civile décrétée par l'Assemblée constituante.

La guerre d'Amérique, les déprédations des ministres, des abus de tous genres inconnus à une jeune reine, comme à la plupart des hommes d'État d'alors, causèrent ce déficit dans les finances, dont les effets ont été si terribles; mais est-il possible d'oser l'attribuer à deux ou trois millions distribués chaque année en bienfaits, dont la plupart retournaient entre les mains du pauvre et de l'infortuné? Vous qu'elle a secourus, vous qui êtes parmi ce peuple aujourd'hui tout-puissant, dites si vous souffrirez qu'au nom de votre intérêt on punisse la reine des généreux effets de sa pitié pour vous! Et vous, mères de famille, qu'une prédilection si touchante l'engageait à préférer, dites si c'est vous qui demandez qu'on l'accuse pour les dons qu'elle vous a prodigués! Le roi aimait la reine avec tendresse, et son dévouement pour lui, et ses vertus maternelles ont bien justifié ce sentiment; mais cependant il ne la consulta presque jamais sur le choix de ses ministres. M. de Maurepas, dès les premiers jours du règne de Louis XVI, se montra contraire à la reine; il fut jaloux de sa jeune influence sur un jeune roi; et parvint à l'écartier absolument des affaires dont les goûts de son âge l'éloignaient déjà naturellement. M. de Maurepas fit renvoyer deux ministres citoyens, M. Turgot et M. Necker, et la reine marqua publiquement qu'elle les estimait et les regrettait tous les deux. M. de Vergennes continua gravement les frivoles systèmes de M. de Maurepas, et craignant de même l'ascendant de la reine, de même il sut détourner le roi de s'y livrer. M. de Calonne lui succéda, et rien n'est plus connu que l'aversion énergique de la reine pour ce ministre, dont l'esprit aimable cependant semblait devoir séduire ceux dont le jugement ne serait pas uniquement

guidé par la réflexion. La reine, qui eût trouvé dans la facilité du caractère de M. de Calonne tant de moyens pour satisfaire les goûts les plus prodigues, la reine sortant tout à coup du cercle habituel de ses devoirs et de ses amis, attaqua ce ministre élégant avec l'austérité de la morale et de la raison, décida le roi à le renvoyer, et signala par cet acte, et par la nomination de l'archevêque de Sens, sa première influence sur les affaires publiques. J'en appelle à tous ceux qui, placés près de la cour, ont pu connaître avec certitude l'histoire intime de la France; est-il une autre époque du règne du roi dans laquelle la reine lui ait fait adopter ses conseils? Et n'est-il pas certain que jusqu'à ce temps elle jouit de l'éclat du trône sans rechercher l'autorité?

Ce ministère de l'archevêque de Sens, cause immédiate de la révolution, peut être blâmé par les partisans du système aristocratique; mais assurément les démocrates doivent l'approuver; c'est par cette administration que le germe de tous leurs principes a été développé. Le ministre opposa lui-même les communes au Parlement, à la noblesse, au clergé; le roi déclara que le droit d'imposer ne lui appartenait pas; les États généraux furent promis, tous les Français invités à publier leur avis sur le mode de convocation, enfin les observateurs de ce temps crurent deviner que l'archevêque de Sens voulait une révolution en France, et depuis, il y a donné son assentiment le plus authentique. J'ignore jusqu'à quel point la reine savait son secret; mais quand le seul ministre qu'elle ait fait nommer s'est montré démocrate, quand la seule époque dans laquelle elle ait pris quelque part aux affaires, est celle où les principes de la révolution ont commencé à être admis, comment peut-on l'accuser d'être ennemie de la liberté? Comment peut-on lui trouver des crimes? Des crimes? Ah! quelle expression en parlant d'elle! Dans sa jeunesse elle était peut-être brillante et légère, peut-être se confiait-elle trop alors dans le bonheur; mais son caractère ne s'est prononcé, dans l'âge mûr, que par des traits de courage et de sensibilité qui supposent toutes les vertus. Qu'a-t-on fait pour détacher les Français de cet aimable objet si fait pour leur plaire? On leur a dit que Marie-Antoinette détestait la France, qu'elle était *Autrichienne*; et c'est par ce nom que dans leur fureur ses ennemis l'ont toujours appelée, certains de frapper ainsi l'esprit du peuple, qu'un mot égare, qu'un mot rallie, et qui ne se passionne jamais que

pour les idées exprimées par un seul mot. Tous les cœurs étaient prêts à chérir Marie-Antoinette; le plus sûr moyen de l'envie pour les éloigner était de leur persuader qu'ils n'obtiendraient que haine pour prix de leur amour; bientôt on y réussit. Était-il cependant assez insensé de croire que la reine, partie de Vienne à treize ans, ne pouvant obtenir dans sa patrie qu'un rang secondaire, préférerait cette patrie à la France, dont elle était reine! à la France, séjour si délicieux; aux Français, avec lesquels sa grâce et sa gaieté lui donnaient alors tant d'analogie! Ah! lorsqu'en la nommant je viens à parler d'éclat et de joie, mon cœur se serre douloureusement; je me rappelle ce tombeau placé près des lieux où l'on donnait des fêtes, avec cette inscription : *et moi aussi, je vivais en Arcadie*; elle existe encore l'infortunée qui me retrace ce souvenir; mais hélas! cette triste allusion n'en est que plus déchirante : les fêtes, c'était un trône; la tombe, c'est un cachot. Toutes les vraisemblances confirment l'attachement de la reine pour la France; et quels faits peut-on alléguer pour détruire de si fortes conjectures? L'alliance de l'Autriche avec la France? C'est en 1756, avant la naissance de Marie-Antoinette, qu'elle a été conclue; depuis, aucune raison de la rompre ne s'était présentée, aucun ministre n'avait proposé d'y renoncer. Il est vrai que la reine ne s'est pas mêlée de la politique de France uniquement pour brouiller sa mère ou son frère avec son mari; il est vrai que toute sa vie est une preuve de son respect pour les liens de la nature; mais une vertu, loin d'effrayer, doit rassurer sur toutes les autres; elles se garantissent réciproquement : et si la reine se fût montrée l'adversaire de sa propre famille, c'est alors que sa patrie adoptive, que la France aurait dû se défier d'elle. La lumière a été portée dans tout ce qu'on croyait le plus secret; des milliers d'observateurs ont été chargés d'examiner les traces de l'ancien gouvernement : on a honoré la dénonciation, épouvanté la fidélité, offert à la terreur la sécurité dégagée de la honte; au fanatisme, le succès à l'abri du danger; toutes les passions humaines ont été mises en liberté pour se diriger toutes contre la puissance passée, contre des objets qu'on se souvient d'avoir enviés, mais qu'on est certain de ne plus craindre. Voilà les moyens d'attaque, et voyez quels sont les preuves, les faits qu'on a conquis! Existe-t-il un seul indice de la connivence de la reine avec les Autrichiens, d'un secours particulier donné par la France à cette cour,

d'une seule démarche étrangère au traité public conclu entre les deux puissances? Ah! la plus belle justification de cette malheureuse victime, ce sont les accusations dont on l'accable! Quelle vague, quelle fureur, que d'insultes, que d'adresses, que de moyens étrangers à la vérité, mais plus efficaces qu'elle sur un peuple passionné : de tels moyens ne peuvent faire illusion aux hommes éclairés, et rien ne saurait diminuer l'amertume de leur pitié.

Cependant, pour exciter la multitude, on n'a cessé de répéter que la reine était l'ennemie des Français, et l'on a donné à cette inculpation les formes les plus féroces. Je ne sais rien de plus coupable que de s'adresser au peuple avec des mouvements passionnés; on peut les pardonner à l'accusé, mais dans l'accusateur l'éloquence est un assassinat. Cette classe de la société, qui n'a pas le temps d'opposer l'analyse à l'assertion, l'examen à l'émotion, gouvernera comme elle est entraînée, si, en lui accordant un grand pouvoir, on ne fait pas un crime national de tous les genres d'altération de la vérité. La vraisemblance n'est rien pour l'homme qui n'a pas réfléchi d'avance; au contraire même, plus il est étonné, plus il se plaît à croire. La reine aurait voulu le malheur de l'empire où elle régnait, de la nation sur laquelle reposaient sa gloire, son bonheur et sa couronne! Mais c'est assez la juger par son intérêt : elle mérite davantage, elle est bonne par sa nature, elle est bonne à ses propres périls.

Dites, vous qui l'accusez, dites quel est le sang, quels sont les pleurs qu'elle a jamais fait couler? Dans ces anciennes prisons que vous avez ouvertes, avez-vous trouvé une seule victime qui accusât Marie-Antoinette de son sort? Aucune reine, pendant le temps de sa toute-puissance, ne s'est vue calomniée aussi publiquement; et plus on était certain qu'elle ne voulait point punir, plus on multipliait les offenses. L'on sait qu'elle fut l'objet de traits sans nombre d'ingratitude, de milliers de libelles, de procès révoltants, et l'on cherche en vain la trace d'une action vengeresse. Il est donc vrai qu'elle n'a causé le malheur de personne, celle qui souffre ces tourments inouïs! Il n'entre pas même de ressentiment dans les supplices qu'on lui fait éprouver! Qu'est-il donc arrivé à l'homme pour abjurer ainsi tout sentiment d'humanité? Comment peut-on parvenir à renouveler sans cesse dans le même peuple cette inépuisable fureur? Quelle force ou

quelle faiblesse donne à des passions factices cet ascendant terrible ?

La conduite de la reine, tandis qu'elle régnait, tandis que ses véritables sentiments pouvaient se satisfaire sans crainte, a été d'une bonté parfaite; comment aurait-elle développé un caractère si différent de celui qu'elle avait prouvé jusqu'alors, à l'époque même où elle s'est trouvée aux prises avec le malheur ? Elle a réuni toutes ses forces pour une résolution sublime, pour une résolution que le ciel peut seul récompenser, celle de s'attacher au sort de son époux et de ses enfants. Malgré tous les périls dont elle était à chaque instant menacée, Français, une seconde fois elle s'est confiée à vous.

La vénération de l'Europe ne peut jamais se détacher de la mémoire de Louis XVI, et la plus grande gloire de la reine c'est son dévouement à son époux; cependant les variations de système qu'on peut reprocher aux derniers temps de l'administration sont une preuve manifeste que ses principaux agents n'étaient pas soumis à l'autorité de la reine; c'est un fait positif que la plupart d'entre eux peuvent à peine se vanter de l'avoir vue, et dans leurs délibérations personne n'a dû reconnaître l'intrépide fermeté de la fille de Marie-Thérèse. On sait seulement que le 6 octobre, le 20 juin, le 10 août, lorsqu'il fut proposé de se défendre en exposant le sang des Français, la reine n'écoula plus que les sentiments d'une femme, la sollicitude d'une mère, et ne redevint un héros qu'au moment où l'on menaçait sa propre vie. Vous qui l'avez vue regarder ses enfants, vous qui savez que nul péril ne put la résoudre à se séparer de son époux, alors que tant de fois les chemins lui furent ouverts pour retourner dans sa patrie, croyez-vous que son cœur était barbare ou tyrannique ? Ah ! qui sait aimer n'a jamais fait souffrir; qui peut être puni dans l'objet qu'il chérit redoute la vengeance céleste. Oui, si parmi les juges de Marie-Antoinette, il en est un qui soit père, qui ressente une affection douce, il sera son défenseur. L'instinct de l'âme lui fera découvrir la vérité, malgré les pièges de la calomnie, et des souvenirs et des rapprochements sensibles le rendront incapable d'achever un tel malheur.

Mais de quelle ruse ne se sert pas la haine ! elle sait, comme l'amour, tout ce qui peut émouvoir, et d'avance elle a soin d'endurcir les cœurs.

On cherche basement à déjouer le respect que doit inspirer la reine, par ce genre de calomnie dont il est si facile de flétrir toutes les femmes, par ce genre de calomnie dont l'injustice même peut avilir presque autant que la vérité; mais cependant la reine est, par sa destinée, au-dessus de ce sort commun des femmes; trop d'éclat environne son existence pour ne pas dissiper tous les mensonges. Ceux qui l'ont entourée, les seuls vrais juges de sa vie privée, savent qu'elle a toujours pratiqué les vertus qui depuis quatre ans la font admirer de l'Europe entière. L'âme s'affaiblirait en se dégradant; et celle qui par sa seule fierté s'est agrandie dans l'infortune, s'est relevée en présence de l'outrage, ne s'était jamais abaissée à ses propres yeux. Vous essaieriez en vain de l'humilier, vous l'appellerez de noms méprisants, vous la jetterez dans une prison infamante, vous la traînez à la barre de votre tribunal; mais partout elle vous apparaîtra comme la fille de Marie-Thérèse. Tantôt vous croirez la voir, lorsque le 6 octobre elle s'avança sur le balcon en présence du peuple, entre ses deux enfants, le charme de son cœur et la gloire de sa vie : la multitude irritée lui cria, *point d'enfants*. La reine, à ces mots terribles, craignant de leur faire partager ses périls, se hâta de les éloigner; mais elle revint aussitôt pour se livrer seule, ou pour ne pas déshonorer la nation française en paraissant la soupçonner. Le soir de ce même jour, aussi calme que dans une entrée triomphale, elle s'adressa au maire de Paris, pour l'assurer qu'elle et le roi se remettaient *avec confiance* à la garde du peuple de Paris. Vous vous rappellerez le 20 juin, lorsque sa seule présence désarma les projets qui depuis ont éclaté : restée belle à force de courage, ses ennemis ne furent plus écoutés du peuple qui la regardait; mais à la fin de ce jour mémorable, son fils fut séparé d'elle par la multitude qui l'entourait; à cet instant, tout son calme l'abandonna, un grenadier de la Garde nationale le rapporta dans ses bras, et, l'élevant au-dessus de la foule pour le montrer, il avança d'un moment le bonheur de sa mère : la reine, alors tombant à genoux, se prosterna devant son libérateur : auguste reconnaissance, spectacle plus imposant que le trône dont elle descendait! Mais si devant le tribunal où la reine doit être traduite, elle conserve encore toute sa fierté, que le peuple du moins ne s'irrite pas à cet aspect! Si vous voulez affaiblir ce grand caractère, amenez-lui ses enfants; mais n'espérez rien de vos supplices, ils ne

l'empêcheront pas de se conserver tout entière pour le jugement de l'histoire et la dignité de son nom. Ah ! loin de l'en haïr, intéressez-vous à ce sublime exemple ; si vous êtes républicains, respectez les vertus que vous devez imiter : cette âme qui ne sait point se courber, cette âme aurait aimé la liberté romaine, et vous avez besoin de son estime, alors même que vous la persécutez.

L'on a tant de peine à concevoir la possibilité d'une atrocité, qu'il en coûte extrêmement pour s'attacher à l'examen des motifs qui peuvent y décider ; il le faut cependant pour mieux les combattre, et je m'essaie à ce travail aussi pénible que nouveau.

Les hommes principaux d'un parti populaire cherchent tous les moyens de lier le peuple indissolublement à leur propre cause ; ils savent que dans toutes les révolutions la gloire ou les revers n'appartiennent qu'aux chefs ; et, craignant que le peuple ne se fie à cette certitude, ils veulent s'identifier avec lui de toutes les manières ; ils tâchent de lui persuader qu'il est le véritable auteur des actes qui ne laissent après eux aucun espoir de retour. Mais d'abord, l'exécution du roi réunit ces cruels avantages. La Convention, pour multiplier les juges de Louis XVI, s'est fait applaudir par des spectateurs nombreux ; elle s'est assurée de plusieurs adresses de divers départements du royaume ; elle a commandé que cent mille hommes en armes, le jour de la mort du roi, consentissent, par leur silence, à cette terrible catastrophe. Si la subdivision infinie de cette énorme action ne suffisait pas pour attacher la nation au destin de ceux qui l'ont ordonnée, si elle pensait qu'on ne peut détruire un peuple, et que les vengeances individuelles ne sauraient atteindre l'obscur multitude ; si la nation, dis-je, était rassurée par cette opinion, et qu'elle ne redoutât rien pour elle-même de la mort du roi, est-ce celle de la reine qui pourrait l'effrayer ? Il me semble, il est vrai, qu'il y aurait dans le supplice de cette malheureuse princesse quelque chose de plus révoltant encore pour les âmes généreuses : étrangère, femme, on violerait en elle et les lois de l'hospitalité, et celles de la nature. Les circonstances actuelles aussi donneraient peut-être à cet attentat une plus haute importance politique ; mais ces considérations sont faites pour ne frapper que le petit nombre, et rien ne saurait égaler le terrible spectacle de l'exécution du roi. La condamnation de la reine serait donc un crime inutile, et par cela même plus avilissant ; on y verrait ou le

besoin de la férocité, ou la terreur panique du remords. Imaginerait-on de redoubler le courage du peuple en l'enivrant du sang d'une nouvelle victime? Mais cette affreuse ressource est maintenant épuisée : on est tellement accoutumé à l'idée de la mort, les oppresseurs comme les opprimés sont tellement familiarisés avec elle, que la prodiguer encore n'exciterait plus aucun genre d'émotion. Voudrait-on enfin donner au peuple une plus grande confiance dans la situation des affaires, en prenant à ses yeux une résolution plus dangereuse que toutes les autres? Mais combien ce calcul serait faux! Ce qui suppose le calme, c'est la sagesse des délibérations; mais tous les excès sont également une preuve du trouble de l'âme. La raison seule préserve des périls, ou témoigne qu'on a cessé de les craindre. Ces motifs, pourrait-on dire, ces motifs ne sont point la véritable cause du danger qui menace la reine; mais son nom, mais son fils inspirent plus d'intérêt que le reste de la famille des Bourbons, plus de vœux se réuniraient autour d'elle : il faut donc se hâter de l'immoler. Et savez-vous pourquoi cette auguste infortunée captive encore les cœurs français? C'est parce qu'on est certain que ses sentiments ont été favorables à la vraie liberté; c'est parce qu'on a la preuve qu'elle s'est constamment opposée aux projets hostiles contre la France, et qu'elle n'a point voulu s'y prêter; c'est parce que sa mort aiderait de plusieurs manières ceux qui conçoivent l'espoir de vous asservir; c'est enfin parce qu'elle a plus de modération et moins de ressentiment, parce qu'elle a reçu la leçon du malheur comme un ange et comme un philosophe; c'est parce qu'elle a toutes ces vertus qu'elle a plus de partisans : est-ce aussi sur ces accusations que vous la condamnez? Vous n'oseriez avouer ce terrible secret; mais pourriez-vous espérer de le cacher? Et ne savez-vous pas que tout ce qui est écrit en lettres de sang sera lu par l'univers! Mais votre intérêt même combat encore ce nouvel argument; le sentiment que de certaines âmes ne peuvent jamais détacher d'un grand malheur, se reporte successivement sur les individus de cette famille qui survivent à ceux qu'on immole. Les Français qui versèrent des pleurs sur le destin du roi ont consacré à la reine l'affection déchirante qu'ils ressentaient pour son époux; si la reine périssait à son tour, si le jeune enfant, héritier de tant d'infortunes, mourait privé des soins de sa touchante mère, on s'attacherait aux restes de cette race royale persécutée,

et les princes qu'on repousse aujourd'hui intéresseraient en leur faveur, quand il n'existerait plus qu'eux.

Ah! si vous craignez la reine parce qu'on l'aime davantage, c'est elle cependant dont la liberté, dont le séjour hors de France vous serait le moins redoutable; il est des obstacles qui peuvent irriter l'ambition, mais les malheurs que Marie-Antoinette a éprouvés détrompent des hommes et de la vie; au sortir du tombeau l'on n'aspire pas au trône, et de si longues infortunes ôtent presque jusqu'au besoin du bonheur. Sa piété religieuse, sa tendresse dévouée, tout vous est garant qu'elle a détaché son cœur d'elle-même, et que le retour à l'existence, à la nature, suffirait pour occuper le peu d'années dont il lui reste encore la force. Peut-être réserve-t-on sa délivrance comme un moyen de négocier avec les Autrichiens? Sans doute, en remettant entre les mains de l'empereur la reine et ses enfants, on obtiendrait beaucoup du petit-fils de Marie-Thérèse, et l'Europe entière est tellement émue par l'étonnante histoire de ces victimes illustres, qu'en faisant cesser leurs malheurs, on soulagerait tout ce qui pense; mais quand des considérations politiques détourneraient les puissances de céder à la voix du sentiment, quelle honte pour les Français de condamner la reine parce qu'elle serait sans défense! Ils auraient accordé sa vie à la terreur, ils la refuseraient à la justice, et leur dépit atroce et pusillanime s'exercerait sur une femme, quand ils se seraient assurés qu'elle est sans appui. Non, je ne puis le croire; non, le passé quel qu'il soit, ne donne point encore l'idée d'une telle action. Mais ceux qui conseillent cet attentat, ignorent-ils combien ils ajouteraient à l'énergie de l'armée des Autrichiens par la nouvelle du supplice de Marie-Antoinette? Ce qui a doublé la force des troupes françaises depuis un an, ce qui rend les guerres civiles plus sanglantes que toutes les autres, c'est que chaque soldat fait plus qu'obéir, il combat par sa propre impulsion, pour le succès de son sentiment individuel. Eh bien! vous auriez créé parmi les Allemands un mouvement national en sacrifiant la fille de Marie-Thérèse! Il n'est pas un Hongrois qui ne vît en vous un ennemi personnel. Ah! quand ils jurèrent à l'illustre mère d'Antoinette de mourir pour la défense de son fils, quand un vœu libre, universel, revêtu de tous les caractères de souveraineté que vous reconnaissez, lia le peuple à sa cause, pensez-vous que si le génie de l'histoire leur

eût présenté sa fille captive, outragée, immolée, cette nation n'eût pas répété mille fois le serment de la venger? Vous n'aurez point à combattre les satellites d'un despote, mais les courageux amis d'une malheureuse victime, des soldats enthousiastes à leur tour, invincibles comme les vrais défenseurs d'une liberté généreuse. Peut-être une sombre fureur persuaderait-elle à quelques-uns de vous que rien ne pourrait diminuer l'horreur qu'inspirent les jours sanglants dont nous venons d'être témoins; j'ignore s'il existe un terme au-delà duquel de nouveaux événements ne produisent plus de nouvelles sensations, mais il est certain du moins que la France, gouvernée, dominée successivement par tant d'individus divers, ne charge aucun homme du poids de l'histoire de tous, et permet à chacun de s'absoudre par une action généreuse. Ah! que la défense de la reine, que sa liberté soient l'objet d'une telle émulation! Ces juges qui vont prononcer sur son sort sont désignés à l'attention de l'Europe; aucun emploi, aucune fonction étrangère à leur mission solennelle ne peut effacer en eux le caractère d'assassins ou de libérateurs de la reine. Comme ils ne sont point les représentants de la nation, ce sont les cris des tribunes de Paris, ou la voix de leur conscience, qu'ils peuvent appeler le vœu de la France. Est-ce à la terreur qu'ils veulent céder? est-ce à la vertu qu'ils croient obéir? Ah! s'ils donnaient l'exemple de résister aux passions du moment, comme ils enchaîneraient l'avenir! Les chances du hasard seraient fixées en leur faveur; l'estime des hommes, ce bien dont les jouissances se multiplient sous tant de formes dans tous les temps, dans tous les pays, se placerait entre eux et le malheur. On ne leur demande que de mépriser un péril plus éclatant que réel. Le peuple français peut être ému par le courage de la vertu, quoique le fanatisme des opinions politiques l'ait dénaturé; lorsque des républicains le rappelleraient à ses sentiments naturels, le menaceraient de leur résignation, défieraient sa fureur en s'y livrant sans résistance, non, ils n'auraient rien à craindre! On pourrait envier leur mort, s'ils la subissaient pour sauver une reine innocente; mais non, je le répète, ils n'auraient rien à redouter. Peuple français, n'abjurez pas le dernier reste de vos antiques souvenirs. Vous avez déjà triomphé des armées étrangères; déjà vous les avez repoussées du territoire de France; voulez-vous déshonorer la valeur même, en la séparant de toute autre vertu?

Si vous persistez dans votre cruauté, si vous immolez la reine, vos lauriers même se flétriront au milieu de vous. Ne vous y trompez pas, c'est peut-être la destruction de la royauté et des ordres privilégiés qui irrite contre vous la plupart des gouvernements de l'Europe ; mais ce qui soulève les nations, c'est la barbarie de vos proscriptions. Vous gouvernez par la mort ; la force qui manque à la nature de votre gouvernement, vous la retrouvez dans la terreur, et là où il existait un trône vous avez élevé un échafaud ! Ce qui fit la force des premiers principes de la révolution, c'est qu'ils semblaient le retour aux idées naturelles. Quel plus terrible renversement des sentiments innés dans le cœur de l'homme que l'ostentation de la cruauté, que cette éloquence qui ne s'aide que de la menace, que ces serments qui ne promettent que la mort ! Dans la sorte d'ivresse où plonge une révolution, on croit le reste du monde changé comme soi-même ; mais quand l'homme se réveille et qu'il se voit détesté par ses semblables, quel est son sort !

Arbitres de la vie de la reine, je veux parler selon vos désirs ; je veux vous implorer : soyez justes, soyez généreux envers Marie-Antoinette ; mais soyez aussi jaloux de sa gloire : en l'immolant vous la consacrez à jamais. Vos ennemis vous ont fait plus de mal par leur mort que par leur vie. Vous étiez tout-puissants quand vous avez commencé à punir, et si vous aviez été cléments envers vos adversaires, c'est alors qu'on aurait pu les croire coupables. Si les chances de la prospérité vous reviennent une seconde fois, si la Providence, protectrice de la liberté, veut une seconde fois donner à la France et les moyens de l'acquérir et ceux de la faire aimer des hommes, les esprits fatigués par tant de cruelles secousses, quelles que soient leurs opinions, quels que soient leurs souvenirs, embrasseront facilement la plus légère espérance de bonheur ; le repos et la paix, voilà peut-être aujourd'hui toute l'ambition des plus habiles ! Vous disposez de la France, de ce pays si nécessaire à ceux qui l'ont habitée. Ah ! si vous parliez d'union et de sécurité à tous les Français, si vous rassuriez l'Europe par des principes d'ordre et de justice, vous ne prévoyez pas vous-mêmes combien de sacrifices vous obtiendriez. Si vous êtes destinés à terminer heureusement cette guerre, essayez sur vos concitoyens la puissance de la générosité ; elle s'étend, elle pénètre où vos commandements sont forcés de s'arrêter ; et cette

génération qui s'avance est tellement accablée d'infortune, que depuis la vie jusqu'au bonheur tout lui semblerait de nouveaux dons; mais surtout sauvez la reine, on ne pourrait supporter cette nouvelle catastrophe; redoutez les forces du désespoir, et que les pleurs du monde obtiennent ou de votre orgueil ou de votre pitié le salut de cette touchante victime.

Mais pourquoi, me diront les philosophes de ce temps, pourquoi votre cœur est-il plus ému pour la reine que pour tant d'autres infortunées que le cours de la révolution a fait périr? Seriez-vous du nombre de ceux *qui plaignent un roi plus qu'un autre homme*? Oui, je suis de ce nombre; mais ce n'est point par la superstition de la royauté, c'est par le culte sacré du malheur. Je sais que la douleur est une sensation relative, qu'elle se compose des habitudes, des souvenirs, des contrastes, du caractère enfin, résultat de ces diverses circonstances; et quand la plus heureuse des femmes tombe dans l'infortune, quand une princesse illustre est livrée à l'outrage, je mesure la chute, et je souffre de chaque degré. Enfin la reine serait coupable, l'univers entier ne s'intéresserait pas à sa destinée, qu'après l'année qu'elle vient de souffrir, nul homme, nulle association d'hommes n'a le droit de lui donner la mort. Cette longue suite de souffrances pénètre d'un sombre respect; la reine devait périr mille fois sous tant de coups redoublés : la nature, le ciel, en la sauvant, l'ont déclarée sacrée.

Depuis un an que le secret le plus impénétrable entoure sa prison, on a dérobé tous les détails de ses douleurs; mille précautions ont été prises pour en étouffer le bruit : un tel mystère honore le peuple français. On a craint son indignation, on peut donc encore espérer sa justice. Il aurait su, ce peuple, qu'on apporta devant la fenêtre de Marie-Antoinette la tête de son amie. Ignorant les fatales nouvelles de ce jour épouvantable, on la força, par un barbare silence, à contempler longtemps des traits ensanglantés qu'elle reconnaissait à peine à travers l'horreur et l'effroi. Elle se convainquit enfin qu'on lui présentait les restes défigurés de celle qui mourut victime de son attachement pour elle. Cruels ordonnateurs de cette scène! vous qui vîtes devant vous votre malheureuse reine prête à mourir de désespoir, saviez-vous alors tout ce qu'elle devait souffrir? Et les mouvements d'un cœur sensible, ces mouvements qui devaient vous

être inconnus, les aviez-vous appris pour être plus certains de vos coups?

Pendant le procès du roi, chaque jour abreuvait sa famille d'une nouvelle amertume ; il est sorti deux fois avant la dernière, et la reine, retenue captive, ne pouvant parvenir à savoir ni la disposition des esprits ni celle de l'Assemblée, lui dit trois fois adieu dans les angoisses de la mort ; enfin le jour sans espérance arriva. Celui que les liens du malheur lui rendaient encore plus cher, le protecteur, le garant de son sort et celui de ses enfants, cet homme, dont le courage et la bonté semblaient avoir doublé de force et de charmes à l'approche de la mort, dit à son épouse, à sa céleste sœur, à ses enfants, un éternel adieu ; cette malheureuse famille voulut s'attacher à ses pas, leurs cris furent entendus des voisins de leur demeure, et ce fut le père, l'époux infortuné qui se contraignit à les repousser. C'est après ce dernier effort qu'il marcha tranquillement au supplice, dont sa constance a fait la gloire de la religion et l'exemple de l'univers. Le soir, les portes de la prison ne s'ouvrirent plus, et cet événement, dont le bruit remplissait alors le monde, retomba tout entier sur deux femmes solitaires et malheureuses, et qui n'étaient soutenues que par l'attente du même sort que leur frère et leur époux. Nul respect, nulle pitié ne consola leur misère ; mais rassemblant tous leurs sentiments au fond de leur cœur, elles surent y nourrir la douleur et la fierté ; cependant, douces et calmes au milieu des outrages, leurs gardiens se virent obligés de changer sans cesse les soldats apostés pour les garder ; on choisissait avec soin, pour cette fonction, les caractères les plus endurcis, de peur qu'individuellement la reine et sa famille ne reconquissent la nation qu'on voulait aliéner d'elles. Depuis l'affreuse époque de la mort du roi, la reine a donné, s'il était possible, de nouvelles preuves d'amour à ses enfants : pendant la maladie de sa fille, il n'est aucun genre de services que sa tendresse inquiète n'ait voulu lui prodiguer ; il semblait qu'elle eût besoin de contempler sans cesse les objets qui lui restaient encore pour retrouver la force de vivre, et cependant un jour on est venu lui ôter son fils ; l'enfant, pendant deux fois vingt-quatre heures, a refusé de prendre aucune nourriture ; jugez quelle est sa mère par le sentiment énergique et profond qu'à cet âge déjà elle a su lui inspirer ! Malgré ses pleurs, au péril de sa jeune vie, on a persisté à les séparer. Ah ! comment avez-

vous osé, dans la fête du 10 août, mettre sur les pierres de la Bastille des inscriptions qui consacraient la juste horreur des tourments qu'on y avait soufferts? Les unes peignaient les douleurs d'une longue captivité, les autres l'isolement, la privation barbare des dernières ressources; et ne craigniez-vous pas que ces mots, *ils ont enlevé le fils à la mère*, ne dévorassent tous les souvenirs dont vous retraciez la mémoire!

Voilà le tableau de l'année que cette femme infortunée vient de parcourir. Et cependant elle existe encore; elle existe parce qu'elle aime, parce qu'elle est mère : ah! sans ce lien sacré, pardonnerait-elle à ceux qui voudraient prolonger sa vie! Mais lorsque malgré tant de maux il vous reste encore du bien à faire, traînez-vous du cachot au supplice cette intéressante victime? Regardez-la, cruels! non pour être désarmés par sa beauté; mais, si les pleurs l'ont flétrie, regardez-la pour contempler les traces d'une année de désespoir! Que vous faudrait-il de plus si elle était coupable? et que doivent donc éprouver les cœurs certains de son innocence?

Je reviens à vous, femmes immolées toutes dans une mère si tendre, immolées toutes par l'attentat qui serait commis sur la faiblesse, par l'anéantissement de la pitié; c'en est fait de votre empire si la férocité règne, c'en est fait de votre destinée si vos pleurs coulent en vain. Défendez la reine par toutes les armes de la nature; allez chercher cet enfant, qui périra s'il faut qu'il perde celle qui l'a tant aimé; il sera bientôt aussi lui-même un objet importun, par l'inexprimable intérêt que tant de malheurs feront retomber sur sa tête : mais qu'il demande à genoux la grâce de sa mère; l'enfance peut prier, l'enfance s'ignore encore.

Mais malheur au peuple qui aurait entendu ses cris en vain! malheur au peuple qui ne serait ni juste ni généreux! ce n'est pas à lui que la liberté serait réservée. L'espérance des nations, si longtemps attachée au destin de la France, ne pourrait plus entrevoir dans l'avenir aucun événement réparateur de cette génération désolée.